

A.M ETANCHEITE
Société à responsabilité limitée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 33, Chemin de la Vézère
19240 ST VIANCE

LE SOUSSIGNE :

Monsieur Alexandre MATHIEU,
demeurant 33, Chemin de la Vézère, 19240 ST VIANCE,

Agissant en qualité d'associé unique de la Société à responsabilité limitée A.M ETANCHEITE,

Après avoir exposé qu'une société a été constituée aux termes d'un acte sous signature privée en date à SAINT VIANCE du 31 Mars 2025, qui sera enregistré et publié en même temps que le présent acte,

Nomme Monsieur Alexandre MATHIEU, demeurant 33, Chemin de la Vézère, 19240 ST VIANCE, aux fonctions de gérant de la Société pour une durée illimitée.

Monsieur Alexandre MATHIEU dispose, conformément aux statuts, des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la Société et la représenter à l'égard des tiers.

Monsieur Alexandre MATHIEU accepte les fonctions de gérant qui viennent de lui être confiées et déclare n'exercer aucune autre fonction, ni être frappé d'aucune incapacité ou interdiction susceptible de l'empêcher d'exercer ce mandat.

Sa rémunération sera fixée ultérieurement.

Tous pouvoirs sont accordés au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes pour accomplir les formalités de publicité ou de dépôt prévues par la loi.

Fait à ST VIANCE
Le 31 Mars 2025

Alexandre MATHIEU

H.A. 